

Le lieutenant-colonel Florent Aimé Sikati II Kamwo, juge d'instruction du tribunal militaire de Yaoundé, aurait ordonné la remise en liberté provisoire d'Amougou Belinga et de Léopold Maxime Eko Eko, également accusé dans cette affaire.

Cependant, quelques heures après cette annonce, le juge Sikati Kamwo II a déclaré que les documents de libération en circulation étaient faux.

Suite à ces événements, Me Calvin Job, représentant du collectif des avocats des ayants droit du défunt Martinez Zogo, demande l'ouverture d'une enquête "pour tentative d'évasion et faux en écriture publique". Selon l'avocat, il s'agit d'un "deuxième scandale d'État", le premier étant l'assassinat de Martinez Zogo lui-même, résultat de la légèreté des institutions.

Ce document de libération apocryphe, qui s'est retrouvé sur les réseaux sociaux, est considéré par Me Calvin Job comme une tentative d'évasion. L'avocat au barreau du Cameroun et de Paris estime qu'une enquête doit être menée pour découvrir les responsables, depuis le balayeur du tribunal militaire jusqu'aux donneurs d'ordres. Le juriste demande de clarifier qui a fait quoi, qui est impliqué et comment cela s'est produit.

Me Calvin Job a fait ces déclarations lors d'une émission spéciale organisée par la chaîne de télévision Équinoxe, après la diffusion de l'ordonnance de mise en liberté de l'homme d'affaires

ean Pierre Amougou Belinga et du directeur général de la DGRE (Direction générale de l echerche extérieure), Léopold Maxime Eko Eko, sur les réseaux sociaux.	a